



Dossier suivi par :

Marie-Anne CAUDROY

Déléguée de région académique
adjointe aux relations européennes
et internationales et à la coopération

marie-anne.caudroy@ac-amiens.fr

03 22 82 69 35

06 26 96 75 47

Amiens, le 26 mai 2025

La déléguée adjointe de région académique
aux relations européennes et internationales
et à la coopération

L'inspection

à

Madame, Messieurs les directeurs académiques
Mesdames les directrices académiques adjointes
Mesdames les inspectrices adjointes
Monsieur le conseiller technique du 1^{er} degré auprès du recteur
Mesdames, Messieurs les inspecteurs
Mesdames, Messieurs les personnels
Mesdames, Messieurs les personnels enseignants du 1^{er} degré

Objet : mobilités des personnels du 1^{er} degré en Europe - Année scolaire 2025-2026

- **Mobilité Erasmus + « observation en situation de travail » - « job shadowing »**
- **Mobilité Erasmus + « cours structurés de langue »**

En cohérence avec les orientations stratégiques de la Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération et en partenariat avec les inspections, la région académique souhaite renforcer l'offre de mobilités des personnels de l'académie d'Amiens dans l'objectif de développer les compétences professionnelles des participants et de promouvoir la valorisation et le réinvestissement de ces dernières dans le cadre de leurs missions.

A cette fin, la DRAREIC et les inspections de langues vivantes souhaitent proposer deux types de mobilité soutenus par le programme Erasmus ayant pour objectifs l'observation et l'échange de pratiques professionnelles ou le renforcement des compétences linguistiques.

Une priorité sera notamment accordée aux projets favorisant l'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements scolaires.

Les mobilités devront se dérouler prioritairement sur le temps des congés scolaires d'automne, d'hiver ou de printemps 2025-2026. Toute autre période devra être argumentée, concertée avec la DRAREIC et sera soumise à la validation lors de l'étude de la candidature.

Les critères de priorisation établis dans le processus de sélection des candidatures sont les suivants :

- la pertinence de la mobilité dans le projet individuel du candidat ;
- la pertinence de la mobilité dans la projet de l'établissement d'affectation du candidat (ouverture et/ou présence d'une section Euro, d'une section internationale, projet de classes d'immersion, projet de labellisation Euroscol ...)
- la pertinence de la mobilité du candidat pour l'académie d'Amiens ;
- la pertinence de la mobilité du candidat au regard des priorités du programme Erasmus+ (inclusion – éco-responsabilité- numérique- engagement citoyen).



RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une priorité sera accordée aux participants n'ayant pas réalisé une mobilité organisée par la DRAREIC au cours des 5 dernières années. Par ailleurs, le participant s'engage à ne pas demander une mutation dans une autre académie pour la rentrée 2025.

Mis en œuvre par la DRAREIC et les deux Gip Académiques, ce programme de mobilité est financé par l'agence Erasmus+ dans le cadre des consortia académiques. Les bénéficiaires percevront une bourse d'un montant forfaitaire et seront accompagnés par la DRAREIC pour la mise en œuvre de leur mobilité.

La DRAREIC et l'inspection restent disponibles pour tout complément d'information.

Marie-Anne CAUDROY

Annexes

Annexe 1 : calendrier – droits à la protection des données personnelles

Annexe 2 : formulaire d'inscription

Annexe 3 : priorités du programme Erasmus + 2021-2027

Annexe 4 : stage Erasmus « observation en situation de travail » - « job shadowing »

Annexe 5 : stage Erasmus + « cours structurés de langue »

Annexe 6 : aide à la complétion du questionnaire



RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Période	Calendrier
mai 2025 mai-juin 2025	Diffusion de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Renseignements possibles auprès de la DRAREIC : drareic.amiens@region-academique-hdf.fr Visioconférence - accompagnement dans la candidature : jeudi 12 juin 2025 -17h30 Lien
22 juin 2025 Pour les stages réalisés avant décembre 2025 05 octobre 2025 Pour les stages réalisés de janvier à mai 2026	Date limite de candidature Le candidat devra : <ul style="list-style-type: none">- compléter et signer le formulaire d'inscription ;- rédiger une lettre de motivation : elle devra faire apparaître, dans la mesure du possible, le projet personnel du candidat, le lien entre le projet du candidat et celui de son établissement de rattachement, le lien entre le projet du candidat et les priorités du programme Erasmus +, la valorisation envisagée au niveau de l'académie d'Amiens ;- renseigner le questionnaire en ligne et téléverser le formulaire d'inscription ainsi que la lettre de candidature. https://eduline.ac-lille.fr/enquetes_en_ligne/477485?lang=fr
02 juillet 2025 Pour les stages réalisés avant décembre 2025 octobre 2025 Pour les stages réalisés de janvier à mai 2026	Sélection des participants. La sélection des projets sera présentée par la DRAREIC et soumise à l'avis du recteur.
Avant le 15 juillet 2025 Pour les stages réalisés avant décembre 2025	Retour par courriel auprès des candidats Gestion des contrats de mobilité et des bourses Erasmus +

Les informations recueillies dans le formulaire à continuation sont enregistrées dans un fichier par la DRAREIC pour la participation du bénéficiaire au programme d'échange proposé. La base légale du traitement est le consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : personnes en charge du suivi du programme en Hauts de France.

Les données sont conservées jusqu'au retour des participants du programme, soit au plus tard le 31 décembre de l'année de participation.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Si cette décision intervient durant la réalisation du programme, les organisateurs peuvent décider d'en exclure votre candidature, s'ils estiment que cela peut générer un risque pour vous.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse courriel suivante : dpd@ac-lille.fr ou au 0320156796

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En complétant ce questionnaire, vous consentez à l'utilisation de vos données personnelles dans le cadre de votre participation au programme.

Annexe 1



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Candidature à un stage Erasmus

Personnels 1^{er} et 2nd degrés

Observation en situation professionnelle – job shadowing

Cours structurés de langue

Avis de l'IEN ou du chef d'établissement

Avis du supérieur hiérarchique

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Dates demandées (doivent être identiques à celles mentionnées dans le questionnaire) :

20 au 24 octobre 2025

27 au 31 octobre 2025

16 au 20 février 2026

23 au 27 février 2026

13 au 17 avril 2026

20 au 24 avril 2026

Autre :

En signant ce formulaire, le candidat demande la prise en compte de sa candidature dans le cadre du processus de sélection et de mise en relation proposés par la DRAREIC et s'engage à effectuer la mobilité aux dates proposées.

Concernant les professeurs du 2nd degré, il est fortement recommandé d'informer le / les inspecteurs de discipline de cette candidature.

Ces formations sont inscrites dans le Plan Académique de formation et feront l'objet d'une convocation EAFC.

Le visa de l'IEN (1^{er} degré) ou du chef d'établissement (2nd degré) vaut acceptation de la période de mobilité et de l'absence sur les dates demandées.

Date :

Date :

Signature de l'enseignant(e)

Visa du supérieur hiérarchique

Annexe 2



PRIORITES DU PROGRAMME ERASMUS + 2021-2027 Extraits

Inclusion et diversité

Le programme vise à promouvoir l'égalité des chances et l'égalité d'accès, l'inclusion, la diversité et l'équité à travers l'ensemble de ses actions. Les participants ayant moins d'opportunités occupent d'ailleurs une place centrale dans ces objectifs, et le programme met donc à leur disposition des mécanismes et des ressources spécifiques.

Transformation numérique

Le programme soutient le développement d'un écosystème d'éducation numérique et renforce le développement des aptitudes et compétences numériques à tous les niveaux de la société et pour tous.

Environnement et lutte contre le changement climatique

L'environnement et l'action pour le climat sont des priorités de l'Union européenne, aujourd'hui et à l'avenir. Le programme soutient l'utilisation de pratiques innovantes pour faire des apprenants et du personnel de véritables acteurs du changement (économiser les ressources, réduire la consommation d'énergie, les déchets, l'empreinte carbone...). La priorité sera accordée aux projets visant à intégrer des pratiques écologiques lors de la conception de l'activité, à encourager une réflexion sur les questions environnementales et à s'informer à leur sujet.

Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique

Le programme favorise la citoyenneté active et l'éthique dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Il encourage l'acquisition de compétences sociales et interculturelles, l'esprit critique et l'éducation aux médias. La priorité est accordée aux projets qui offrent des possibilités de participation à la vie démocratique et d'engagement social et civique par le biais des activités d'apprentissage formelles et non formelles. L'accent est mis sur la sensibilisation au contexte de l'Union européenne et à sa compréhension, notamment en ce qui concernent les valeurs communes de l'Union européenne, les principes d'unité et de diversité, ainsi que le patrimoine social, culturel et historique.

Annexe 3



**PROGRAMME ERASMUS+
(Voie scolaire et voie professionnelle)
Observation en situation de travail (ou Job shadowing)**

Objectifs de l'action :

Cette action a pour but d'offrir des possibilités d'apprentissage aux individus et de favoriser l'internationalisation et le développement institutionnel des établissements scolaires et autres organisations actives dans l'enseignement scolaire.

- Renforcer la dimension européenne de l'enseignement et de l'apprentissage
- Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'enseignement scolaire
- Contribuer à la création d'un espace européen de l'éducation

Les activités ont pour but d'apprendre de nouvelles pratiques et de recueillir de nouvelles idées grâce à l'observation et à l'interaction avec des pairs, des experts ou d'autres praticiens dans le cadre de leur travail quotidien au sein de l'organisation d'accueil.

Participants éligibles :

Les participants éligibles sont, entre autres, les enseignants, les chefs d'établissement et tous les autres experts et membres du personnel non enseignant qui travaillent dans l'enseignement scolaire.

Lieux éligibles :

Les activités doivent avoir lieu dans un organisme d'accueil (ex : un établissement scolaire) d'un Etat membre de l'Union européenne, identifié par le participant.

L'équipe de coordination DRAREIC assurera l'accompagnement et le suivi des projets.

NB : ne sont pas éligibles les établissements scolaires français situés en Europe (ex : établissements scolaires du réseau AEFÉ)

Format :

Au maximum 5 jours au sein de l'organisme d'accueil + 2 jours réservés au voyage AR

Hébergement et transport :

La recherche et la réservation de l'hébergement ainsi que du moyen de transport sont à la charge du participant.



**PROGRAMME ERASMUS+
(Voie scolaire et voie professionnelle)
Cours et formation
Cours structurés de langue**

Objectifs de l'action :

Cette action a pour but d'offrir des possibilités d'apprentissage aux individus et de favoriser l'internationalisation et le développement institutionnel des établissements scolaires et autres organisations actives dans l'enseignement scolaire.

- Renforcer la dimension européenne de l'enseignement et de l'apprentissage
- Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'enseignement scolaire
- Contribuer à la création d'un espace européen de l'éducation

Les participants peuvent bénéficier d'un cours structuré ou d'un type de formation similaire dispensé par des professionnels qualifiés et fondé sur un programme d'apprentissage et des acquis d'apprentissage prédéfinis. La formation doit également favoriser l'interaction d'apprentissage entre les participants de différents pays.

Participants éligibles :

Les participants éligibles sont, entre autres, les enseignants, les chefs d'établissement et tous les autres experts et membres du personnel non enseignant qui travaillent dans l'enseignement scolaire.

Lieux éligibles :

Les cours doivent avoir lieu dans un organisme de formation situé dans un Etat membre de l'Union européenne.

Format

5 jours au sein de l'organisme de formation + 2 jours réservés au voyage AR

Hébergement et transport :

La recherche et la réservation de l'hébergement ainsi que du moyen de transport sont à la charge du participant.



Il est recommandé de préparer les éléments de réponse avant d'ouvrir le questionnaire. Ce dernier doit être complété dans son intégralité pour être pris en compte.

Le **formulaire d'inscription** doit être renseigné, signé par votre supérieur hiérarchique et numérisé pour y être téléversé dans le questionnaire.

La **lettre de motivation** doit être rédigée et numérisée pour y être également téléversée dans ce dernier.

La **lettre de motivation** devra faire apparaître, dans la mesure du possible, les éléments d'information portant sur les points suivants :

- précisez les raisons de votre candidature à ce projet de mobilité (projet de certification DNL...);
- précisez le lien entre votre projet et celui de votre établissement (ex : ouverture d'une section européenne ou internationale, projet/engagement dans une labellisation Euroscol, projet d'ouverture européenne et internationale d'une école/établissement, projet/ engagement dans le dispositif EMILE, projet/ engagement dans un groupe de travail au niveau de votre établissement / au niveau départemental / académique, mise en œuvre de formations...);
- Précisez de quelle manière votre projet s'inscrit dans les priorités du programme ERASMUS + 21-27 (Erasmus + Inclusif - Erasmus + durable - Erasmus + numérique -Erasmus + citoyen) ;
- Précisez dans quelle mesure votre projet de mobilité pourra être valorisé auprès des élèves, de votre établissement, de l'académie d'Amiens ou de la Région Académique des Hauts-de-France.

Liste des questions posées dans le questionnaire en ligne :

- 1) Téléversement du formulaire d'inscription
- 2) Téléversement de la lettre de motivation
- 3) Le type de mobilité souhaité :
 - A. Cours structurés de langue
Identification de la langue cible
Auto-évaluation du niveau de langue (CECRL) *
 - B. Observation en situation de travail
Identification de l'établissement d'accueil
- 4) Confirmation des dates de disponibilité
- 5) Identité du participant
- 6) Fonction du participant
- 7) Expériences professionnelles : mobilités antérieures ERASMUS+
- 8) Certification DNL 2025-2026
- 9) Identification de l'établissement de rattachement
- 10) Les réseaux : REP-REP+-ZRR-FRR-autre
- 11) Projet (s) actuel(s) ou à venir d'ouverture européenne et internationale de l'établissement
- 12) Commentaires- observations particulières
- 13) Confirmation de la candidature

***Auto-évaluation du niveau de langue (CECRL)**

Grille pour l'auto-évaluation du CECRL :

<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=090000168045bb57>